

D 1020 NICARAGUA: LETTRE DE LA MISSION DE FRANCE
A FERNANDO CARDENAL

Dans le cadre de la polémique sur la présence de prêtres au gouvernement nicaraguayen (cf. DIAL D 995 et 999), le lecteur prendra connaissance avec intérêt de la longue lettre que la Mission de France vient d'envoyer à Fernando Cardenal, le 21 mars dernier. Le prestige international de ce mouvement d'Eglise, à travers l'expérience des prêtres-ouvriers puis de la guerre d'Algérie, lui donne une autorité de premier plan pour participer au débat concernant le rôle des chrétiens dans la société nicaraguayenne. Dans sa lettre à Fernando Cardenal, après un rappel de son histoire, la Mission de France apporte sa contribution sur les questions difficiles que sont le choix prioritaire des pauvres de l'Eglise latino-américaine et la place du prêtre dans la société.

Intertitres de DIAL

Note DIAL

Fontenay-sous-Bois, le 21 mars 1985

Fernando,

Par toutes les informations qui nous sont parvenues depuis des années, nous avons suivi la lutte de ton peuple pour se libérer de la dictature, et les réalisations du régime sandiniste pour la construction d'une nouvelle société.

Nous avons appris la part que tu prends, avec trois autres prêtres et de nombreux chrétiens, au service de ton pays et les difficultés que vous rencontrez en raison des responsabilités que vous avez acceptées.

Les mesures récentes qui t'ont frappé nous atteignent aussi car, par bien des côtés, bien que dans un contexte humain et ecclésial différent, les chemins que tu as pris sont aussi les nôtres et nous y avons rencontré les mêmes difficultés. Nous les rencontrons encore aujourd'hui.

Nous avons lu avec un très grand intérêt fraternel, ta "lettre aux amis" et c'est parce que nous sommes de ceux-ci que nous t'écrivons aujourd'hui.

Nous voulons te dire d'abord notre solidarité et notre amitié pour toi et pour le peuple du Nicaragua, mais aussi entamer un dialogue avec toi.

Après t'avoir dit qui nous sommes, nous voudrions te dire notre propre expérience de vie et les questions que nous nous posons à partir de deux moments importants et significatifs de notre histoire.

(De la guerre aux prêtres-ouvriers)

"La Mission de France" dont nous faisons partie a été fondée en 1941 à l'initiative du Cardinal Suhard, archevêque de Paris. Du fait de ses responsabilités successives, celui-ci s'est trouvé au carrefour d'une prise de conscience à laquelle il a participé et d'une expérience de vie qu'il a accueillie.

A partir de tout ce qui s'écrivait sur la situation religieuse de la France, des découvertes de nombreux prêtres engagés du fait de la guerre dans un compagnonnage quotidien avec les hommes (captivité, déportation, réquisition, résistance, France libre), le cardinal Suhard avait acquis une certitude: dans notre pays s'était édifié entre le peuple et l'Eglise un "mur de séparation" qui appelait des initiatives nouvelles. Non seulement certaines régions s'étaient "déchristianisées", mais des milieux sociaux entiers, tout un monde, étaient façonnés par une pensée moderne née en dehors de la foi.

Ce qu'ont vécu les premières équipes rurales et urbaines de la Mission de France, en particulier les prêtres-ouvriers, n'a fait que renforcer la conviction qu'il est nécessaire de "vivre avec" pour "faire la mission". Dans la solidarité de destin où nous nous sommes engagés, le monde des hommes est apparu dans sa réalité brutale, avec les problèmes concrets et quotidiens, les espoirs et les luttes en dehors desquels l'Evangile ne peut avoir de prise. Ce n'est pas seulement le monde que nous avons découvert tel qu'il est, mais aussi l'Eglise. Non plus telle qu'elle se voyait elle-même dans le fonctionnement de ses paroisses, mais telle que, dans leurs différents milieux de vie, la voyaient les hommes: lointaine, étrangère à leurs problèmes, compromise avec les puissants et les riches, liée à un passé révolu.

Parmi ces découvertes, celle qui nous a marqués le plus est celle de la condition ouvrière et du mouvement ouvrier. La classe ouvrière est un "peuple", une "patrie", débordant les frontières des Etats... Elle a son histoire et sa perception des choses. Elle est structurée de l'intérieur par des organisations et des courants de pensée, où le Parti communiste et le marxisme tiennent une place importante. Pour lui annoncer l'Evangile, nous avons compris qu'il fallait être situés non seulement dedans, mais au cœur de ce qu'elle a de meilleur et qui exprime sa conscience collective: le mouvement ouvrier.

Dans le compagnonnage au sein des organisations ouvrières, des liens d'amitié se sont tissés avec des incroyants, et parmi eux des marxistes. Nous avons perçu ce qui sous-tend leur engagement: l'espoir d'un monde plus humain. Nous avons découvert, en beaucoup d'entre eux, une grande générosité et une fidélité dans le don d'eux-mêmes en vue d'un monde à libérer de la domination de l'Argent. Cela nous a interrogés sur notre propre fidélité aux exigences de l'Evangile. Nous avons été témoins de leurs moments de doute ou de lassitude, mais aussi de la profondeur de leurs interrogations sur l'homme et sur la vie.

L'amour insensé de Dieu pour eux peut-il leur être révélé par des chrétiens et des prêtres, si ceux-ci les considèrent comme des ennemis et non comme des hommes à aimer?

(L'interdiction des prêtres-ouvriers)

Le changement de regard qui s'est opéré peu à peu a contribué à modifier les comportements humains et ecclésiastiques des membres de la Mission de France. Ce fut rapidement une source d'incompréhension dans leurs rapports avec un certain nombre de chrétiens et avec d'autres prêtres.

Dès 1945 des craintes et des réserves avaient commencé à s'exprimer à propos des engagements que certains d'entre nous occupaient dans les organisations ouvrières. Après la mort du Cardinal Suhard en 1949, les événements se sont précipités. En 1953, à la suite du rapport d'un visiteur du Saint-Office, le séminaire de la Mission de France était fermé. L'ordre d'arrêt des prêtres-ouvriers était signifié par le Nonce à 26 évêques et supérieurs d'ordre: les prêtres devaient quitter l'usine pour le 1er mars 1954.

L'ampleur des réactions provoquées par cet événement a été considérable. L'ensemble du mouvement missionnaire en France s'est senti atteint par l'arrêt des prêtres-ouvriers et l'a vécu comme la fin d'une espérance. La mise en demeure de choisir entre leurs solidarités ouvrières et leurs solidarités ecclésiales a été pour les prêtres-ouvriers une épreuve pour leur foi et leur amour de l'Eglise. Certains ont fait état du même type d'"objection de conscience" que celui dont tu parles dans ta "lettre à mes amis" et ont refusé de quitter leur travail. D'autres ont accepté de faire ce qui leur était demandé. Beaucoup ont été brisés par cette épreuve et ne s'en sont jamais relevés.

La Constitution Apostolique du 15 août 1954, par laquelle le Pape Pie XII confirmait la Mission de France dans sa tâche et rétablissait son séminaire, n'a pas réparé les dégâts causés. Concernée au plus profond d'elle-même par tout ce que vivaient les prêtres-ouvriers, atteinte à travers ceux de ses membres qu'elle avait engagés dans cette forme de ministère, la Mission de France se trouvait paradoxalement à la fois encouragée dans son effort et désavouée dans ce qui lui en paraissait la forme la plus significative.

La réouverture du séminaire se fit dans un contexte difficile. Les 150 séminaristes de la Mission de France se trouvaient face à un avenir tellement fermé qu'un tiers d'entre eux seulement décidèrent de continuer leur préparation au ministère. L'arrêt des prêtres-ouvriers avait porté un coup durable au recrutement de la Mission de France.

(La guerre d'Algérie)

Une autre période d'épreuve pour nous fut celle de la guerre d'Algérie.

La lutte de guérilla des combattants du F.L.N. ne facilitait pas la compréhension des revendications des algériens par nos compatriotes pour lesquels l'idée même d'indépendance faisait problème. Les nouvelles sur la manière dont l'armée française conduisait la guerre circulaient sous le manteau et ceux qui les diffusaient faisaient figure de mauvais patriotes. Nous en étions.

La Mission de France se trouva bientôt concernée dans son ensemble par le déroulement des événements et ses répercussions en France à travers plusieurs de ses membres qui y furent directement impliqués. Les équipes d'Algérie se trouvèrent confrontées à de difficiles problèmes dans leurs relations aux deux communautés hostiles dont elles se sentaient également responsables et où elles comptaient des amis de part et d'autre.

L'équipe de Souk Ahras fut l'objet d'un décret d'expulsion. Les prêtres ou séminaristes rappelés sous les drapeaux eurent des démêlés avec l'autorité militaire, à propos de la torture et de la destruction de villages entiers. En France, les relations de plusieurs d'entre nous avec des travailleurs sympathisants ou membres du F.L.N. (Front de libération national algérien) et avec des jeunes réfractaires au service militaire faisaient scandale. La Mission de France dans son ensemble devint suspecte. Plusieurs prêtres furent arrêtés et emprisonnés, le séminaire et un grand nombre d'équipes reçurent la visite de la police et subirent une fouille en règle de leurs locaux.

Mais, cette fois-ci, la réflexion qui s'était organisée progressivement bénéficia de l'attention vigilante et exigeante du nouvel évêque de la Mission de France le Cardinal Liénart. Elle aboutit en 1958, avec son approbation, à une déclaration publique qui s'efforçait de dire les exigences de l'Évangile dans les nombreux problèmes concrets soulevés par les événements. Ceux-ci ont joué pour nous un rôle de révélateur. Ils nous ont fait découvrir que l'oppression n'était pas seulement le lot de la classe ouvrière, mais que des peuples entiers la subissaient. Capitalisme et colonialisme ont partie liée et ont les mêmes racines dans le cœur des hommes. Furent mis aussi davantage en lumière le droit à la différence culturelle, politique, religieuse et son nécessaire respect comme exigence de l'annonce de l'Évangile.

Dans ce contexte, la Conférence de Bandoeng en 1955, bien qu'elle n'ait pas eu beaucoup de conséquences pratiques, avait pris pour nous valeur de symbole. En raison même de ce qu'elle signifiait, elle annonçait à nos yeux l'avènement d'une ère nouvelle pour le comportement et la réflexion missionnaire de l'Église.

Notre attitude dans les événements de la guerre d'Algérie eut pour conséquence de nous couper d'une partie des chrétiens qui refusaient l'indépendance de l'Algérie et qui étaient favorables au maintien de l'"empire colonial". Certains d'entre eux en gardent aujourd'hui encore la nostalgie, comme en témoignent les événements de Nouvelle Calédonie.

(Une expérience aux mains nues)

En 1965, le Concile Vatican II a ouvert à nouveau la possibilité de vivre le ministère dans le partage de la condition ouvrière. Beaucoup d'entre nous sont devenus prêtres au travail en ville et dans le monde rural. Par la fidélité de leur engagement, ils contribuent à donner un autre visage de l'Église dans leurs milieux de vie et de travail. Avec d'autres, ils cherchent à promouvoir une Église plus liée à la vie des gens, agissant pour la justice et capable de faire naître l'espérance dans ce temps de crise. Face au redéploiement économique mondial, ils tentent de favoriser une solidarité internationale. Avec d'autres, chrétiens ou non, ils combattent la montée du courant xénophobe qui s'amplifie en France vis-à-vis des travailleurs immigrés, alimenté par la crise économique.

Notre société est marquée par la sécularisation. Elle ne cesse de se développer en dehors de liens avec l'Église. La foi chrétienne y est souvent inconnue, en particulier parmi les jeunes. Cela nous conduit à vivre aux frontières de l'Église pour que s'en ouvrent les portes et que tous ceux qui découvrent le Christ puissent y être accueillis.

Un certain nombre d'entre nous ont accepté dans les organisations où ils sont engagés, des responsabilités importantes, y compris pour quelques-uns au plan national.

L'exigence d'avoir à vivre l'Évangile et les ministères en solidarité de vie et de lutte avec les pauvres, les rejetés et les exploités, aussi bien ceux de notre pays que ceux des pays du Tiers Monde, ne nous a jamais quittés. Elle nous fait traverser encore des moments difficiles où nous sommes acculés à vivre une expérience aux mains nues.

(Questions d'hier et d'aujourd'hui)

Les questions que nous nous sommes posées au cours de notre histoire, et que nous nous posons aujourd'hui à propos de nos engagements, nous semblent rejoindre en partie celles auxquelles tu es confronté. Nous les avons vécues

et nous les vivons, en France, dans un contexte humain et ecclésial bien différent du tien au Nicaragua. Nous voudrions te les dire maintenant pour entamer avec toi un dialogue fraternel.

(1) La solidarité avec les pauvres est une exigence de l'Évangile à laquelle nous nous efforçons d'être fidèles. Mais, dans la pratique, peut-on identifier les "pauvres" avec le "Peuple de Dieu"? A aucun moment de l'histoire ces deux termes ne coïncident. Le "Peuple de Dieu" est toujours plus divers que l'ensemble des miséreux et des exploités. En France, aujourd'hui, les plus exploités sont les immigrés, les chômeurs... Parmi eux il y a peu de croyants, et beaucoup de ceux-ci sont musulmans.

Par ailleurs, le choix prioritaire des pauvres que nous demande de vivre l'Évangile peut-il être identifié avec les objectifs d'un parti, d'un syndicat ou de quelque autre organisation? Nous sommes convaincus que le service des pauvres n'est pas seulement affaire de choix individuels. Il requiert des actions collectives et organisées, dans un compagnonnage des chrétiens avec beaucoup d'autres hommes et femmes épris de justice et de liberté. Il est vrai aussi que tel parti politique, tel gouvernement, permettent, à tel moment, de mieux vivre le choix prioritaire des pauvres (ou, selon l'expression que vous employez en Amérique latine: "l'option préférentielle pour les pauvres"). Comment dans un tel engagement lorsque nous le jugeons opportun rester ouvert à d'autres formes d'expression d'une solidarité évangélique avec les pauvres?

(2) Comment aller jusqu'au bout de ce qu'appellent la solidarité avec les pauvres et l'engagement dans leurs luttes, sans accepter des fonctions de "pouvoir"? Un prêtre peut-il accepter des responsabilités politiques et jusqu'où? Ce sont là des questions difficiles, jamais closes. Les réponses que nous y faisons sont diverses. Nous récusons la contradiction qui existerait, selon certains, entre "pouvoir" et "service". Aussi bien dans la société civile que dans l'Église, le pouvoir n'a de sens et de raison d'être que pour le service du bien commun. De même il ne peut y avoir de "service" sans moyens et pouvoir adaptés pour le mettre en oeuvre. Nos interrogations ne portent donc pas sur le "pouvoir" en tant que tel, mais sur son exercice. Voici plus précisément ces interrogations:

- L'Église a un rôle qui dépasse les buts que cherchent à atteindre toutes les autres organisations humaines: le rassemblement de tous les hommes dans une unique famille de Dieu, car tous sont fils d'un même Père. Ce "projet de Dieu", aucune forme de société n'y répond de façon parfaite. Sans pouvoir faire l'économie des conflits qui traversent l'humanité, les chrétiens doivent en être porteurs et témoins, au sein du peuple dont ils font partie. Mais quand il s'agit d'un prêtre, l'exercice d'un pouvoir dans la société civile ne risque-t-elle pas d'entraîner une confusion sur la mission propre de l'Église qui, comme telle, n'a pas la charge d'organiser le fonctionnement de la société humaine? Comment éviter cette confusion?
- Tout pouvoir est ordonné au service du bien commun. Mais les risques sont grands - et dans la pratique aucun pouvoir n'y a jamais échappé - de le détourner de cette fin. L'Évangile mettra toujours en question les multiples manières de détourner l'exercice du pouvoir de sa finalité de service. Les inévitables contraintes tactiques et la nécessaire discipline de groupe auxquelles est soumis l'exercice des responsabilités dans une organisation politique ne risquent-elles pas d'entraver la liberté dans le témoignage de l'Évangile?

- L'exercice du pouvoir politique à ses divers niveaux comporte, dans ses charges au service du bien commun, de faire respecter la loi, non seulement par appel à la conscience, mais aussi, quand c'est nécessaire, par la contrainte et par la force. Comment, dans une situation de ce genre, un prêtre peut-il témoigner que l'Eglise ne se construit que par une libre adhésion d'esprit et de coeur au Christ et à son Evangile?
- Enfin, même lorsque les responsabilités sont "au service du peuple", le danger de "cléricalisme" n'est pas illusoire. Dans un régime de séparation de l'Eglise et de l'Etat comme en France, le peuple est particulièrement sensible à tout ce qui pourrait restaurer un pouvoir des clercs dans le fonctionnement des institutions civiles.

*

Voilà donc quelques-unes des questions qui sont en débat entre nous, telles que nous nous les posons à partir de notre histoire et de nos pratiques. Nous aimerions que tu nous dises en réponse celles, semblables ou différentes, que tu te poses toi-même. Ton expérience ainsi que celle des chrétiens avec qui tu travailles, peuvent nous aider à élargir et à clarifier notre propre regard.

Par cet échange nous souhaitons approfondir avec toi le dialogue que tu as toi-même ouvert par ta "lettre à mes amis".

Nous te disons tous nos sentiments fraternels dans le Christ.

Jean Rémond, évêque auxiliaire
de la Mission de France
et les prêtres du Conseil Episcopal
de la Mission de France.

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 295 F - Etranger 360 F - Avion 440 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441